SECTION D — TEXTILES; PAPIER

D06 TRAITEMENT DES TEXTILES OU SIMILAIRES; BLANCHISSAGE; MATÉRIAUX FLEXIBLES NON PRÉVUS AILLEURS

D06J PLISSAGE À PLIS COUCHÉS, GAUFRAGE OU TUYAUTAGE DES ÉTOFFES OU VÊTEMENTS (ondulation, pliage ou autres déformations du papier ou matière se travaillant comme le papier sans enlèvement de matière B31F; par tissage D03D; par couture D05B; appareils pour presser ou affermir les plis D06C)

1/00 Plissage, plissage à plis couchés, gaufrage ou tuyautage des étoffes ou vêtements

1/02 • de façon continue et transversalement à la direction de l'entraînement

1/04 • • par action coordonnée de rouleaux cannelés ou rainurés ou de courroies

1/06 • • par lames alternatives

1/08 • • • lesquelles introduisent les plis entre les rouleaux ou courroies

1/10 • de façon continue et longitudinalement à la direction de l'alimentation

1/12 • Formes de plis ou similaires